

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ensemble scolaire Jeanne d'Arc –
Saint Jean
Lycée professionnel privé Jeanne
d'Arc
Mazamet (81)**

Note de Première Phase (NPP)

0810108C_RNPP



Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Ensemble scolaire Jeanne d'Arc –
Saint Jean
Lycée professionnel privé Jeanne
d'Arc**

Mazamet (81)

Note de Première Phase (NPP)

0810108C_RNPP



ANTEA GROUP/ anteagroup

	Nom / Visa	Fonction
Rédacteurs	GAROT Vincent	Ingénieur de Projet
Vérificateur	AUTREAUX Karine	Ingénieur de Projet
Approbateur	DURLET-BOUEXIERE	Chef de Projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le **lycée professionnel** privé Jeanne d'Arc est localisé 23 rue de la Vanne à Mazamet (81). Il accueille 900 élèves âgés de 14 à 17 ans. Il fait partie de la cité scolaire Jeanne d'Arc – Saint-Jean, accueillant également une école élémentaire (établissement n°0811072A), un collège (établissement n°0811067V) et un lycée général et technologique (0810108C). Les collège et lycée général et technologique font l'objet d'un rapport séparé (0811067V_0810108C_RNPP). A noter que l'école élémentaire Saint-Jean est située à environ 250 m du lycée professionnel Jeanne d'Arc et que le site BASIAS ayant motivé l'intégration de cette école dans la démarche est différent de ceux du collège/lycée et du lycée professionnel Jeanne d'Arc. Cette école fera donc l'objet d'un diagnostic spécifique (0811072A_RNPP).

Le lycée professionnel, propriété de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc, s'étend sur une surface de 545 m² qui comprend :

- l'ancien bâtiment ayant abrité une activité industrielle qui présente deux niveaux (rez-de-chaussée et étage). Aucun vide sanitaire n'a été référencé. L'ensemble des pièces du bâtiment est non ventilé mécaniquement.
- un espace vert, auquel les élèves n'ont pas accès.

Excepté des traces et des odeurs liées à des infiltrations d'eau dans une pièce de l'établissement, aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été relevé pendant la visite sur site. Les revêtements et bâtiment sont en bon état. Aucun logement de fonction et aucun jardin pédagogique ne sont présents au droit du lycée professionnel.

Résultats de l'étude historique et documentaire

L'élément qui a motivé l'intégration de cet établissement à la démarche de diagnostic est sa superposition avec un ancien site répertorié dans la base de données BASIAS, référencé MPY8104404 (Mégisserie).

A l'origine, l'emprise du futur lycée professionnel était partagée entre plusieurs bâtiments à usage industriel. Ces bâtiments à usage industriel ne seront réaménagés qu'en 1998, date à partir de laquelle le groupe scolaire Jeanne d'Arc décide d'y installer ses étudiants du CAP « assistant technique en milieu familial et collectif » et du BTS « négociation relation client ».

L'étude historique et documentaire réalisée a confirmé que le site BASIAS MPY8104404 présent au droit du lycée professionnel privé Jeanne d'Arc est une ancienne mégisserie (tannage de peaux).

D'autres mégisseries ont été répertoriées dans le voisinage immédiat de l'ETS (MPY8103377 et MPY8103040 à 25 m au nord, MPY8103045 à 20 m au nord-ouest), ainsi qu'une ancienne station d'épuration (MPY8100255) à 30 m à l'est de l'établissement qui n'a jamais fonctionné.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'établissement.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe souterraine est peu profonde et se trouve à environ 4 m de profondeur au droit du groupe scolaire. Le sens d'écoulement de cette nappe est du sud-ouest vers le nord-est.

Excepté le site MPY8104404 (ancienne mégisserie) superposé à l'établissement, les activités recensées dans le voisinage du lycée professionnel sont en aval ou latéral hydraulique. Seul le BASIAS MPY8104404 superposé au site est retenu dans le cadre du diagnostic.

Influences potentielles de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un lycée professionnel accueillant des élèves de 14 à 17 ans, et ne comportant pas d'espace extérieur utilisé par les élèves ni de logement de fonction, deux scénarios d'exposition sont à considérer.

Les deux scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La superposition du site BASIAS MPY8104404 avec le lycée ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment du lycée professionnel via un transfert des composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion d'eau par les enfants :

Plusieurs sites BASIAS étant superposés au groupe scolaire, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations ne peut pas être écartée. Ce scénario est donc retenu.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait de l'âge des enfants (14 à 17 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent et de l'absence de jardin pédagogique.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment et de l'eau potable de l'établissement, nous proposons que le lycée professionnel privé Jeanne d'Arc (ETS n°0810108C) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Des investigations seront menées sur les milieux « air du sol sous dalle » (3 prélèvements dans le rez-de-chaussée du bâtiment), ainsi que le milieu « eau du robinet » (1 prélèvement dans les sanitaires).

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Lycée professionnel privé Jeanne
d'Arc
Mazamet (81)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0810108C_RT2



Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

**Lycée professionnel privé Jeanne
d'Arc
Mazamet (81)**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0810108C_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	GAROT Vincent	Ingénieur de Projet
Vérificateur	AUTREAUX Karine	Chef de Projet
Approbateur	DURLET Isabelle	Chef de Projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

Le **lycée professionnel privé** Jeanne d'Arc (établissement n°0810108C) est localisé 23 rue de la Vanne à Mazamet (81). Il fait partie de la cité scolaire Jeanne d'Arc – Saint-Jean, accueillant également une école élémentaire (établissement n°0811072A), un collège (établissement n°0811067V) et un lycée général et technologique (0810108C). Les collège et lycée général et technologique font l'objet d'un rapport séparé (0811067V_0810108C_RT2). A noter que l'école élémentaire Saint-Jean est située à environ 250 m du lycée professionnel Jeanne d'Arc et que le *BASIAS* ayant motivé l'intégration de cette école dans la démarche est différent de ceux du collège/lycée et du lycée professionnel Jeanne d'Arc. Cette école fera donc l'objet d'un diagnostic spécifique.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la superposition de l'établissement avec une ancienne mégisserie (MPY8104404) et a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur du bâtiment, via le sol ou la nappe, issues de l'ancien site *BASIAS* ;
- ingestion d'eau issue de réseaux d'eau potable traversant l'emprise de l'ancienne mégisserie superposée à l'ETS.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait de l'âge des enfants (14 à 17 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent et de l'absence de jardin pédagogique.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux « air du sol » au droit de deux salles de cours du bâtiment et du foyer des étudiants, et « eau du robinet »

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

dans les sanitaires du rez-de-chaussée. Les substances recherchées sont les substances volatiles en relation avec le site BASIAS superposé à l'établissement.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations réalisées sont conformes au programme défini à l'issue de l'étude historique et documentaire (phase 1).

Les investigations ont ainsi montré que :

- aucun des composés recherchés n'a été quantifié dans l'air du sol des bâtiments,
- l'eau du robinet respecte les critères de qualité de l'eau potable.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de ces éléments, nous proposons le classement du **lycée professionnel privé Jeanne d'Arc** à Mazamet (établissement n°0810108C) en **catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème »**.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

